

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Abidjan, le 8 juillet 2020

L'équipe FINACTU est fière d'annoncer un nouveau « fonds de pension » dans la zone CIPRES, avec la naissance du régime de retraite complémentaire par capitalisation pour les fonctionnaires de Côte d'Ivoire. Cette décision politique forte des autorités ivoiriennes est l'aboutissement de plusieurs années d'un long partenariat de FINACTU aux côtés de la CGRAE (Caisse Générale de Retraite des Agents de l'État), sous la Direction Générale de M. Abdrahamane BERTE.

Lors d'un récent [Conseil des ministres en Côte d'Ivoire \(mercredi 24 juin 2020\)](#) à Abidjan, le Gouvernement ivoirien a adopté définitivement le décret portant création du régime de retraite complémentaire par capitalisation au profit des fonctionnaires et agents de l'État.

Ce nouveau régime s'inscrit dans le projet d'amélioration des pensions publiques et des conditions de vie des fonctionnaires ivoiriens. Il a pour objet le versement d'une allocation supplémentaire par capitalisation au profit des fonctionnaires et agents de l'État par la constitution de comptes individuels gérés selon les principes de la capitalisation collective.

Depuis 2017, FINACTU accompagne l'IPS-CGRAE dans ce projet colossal qui est dans la continuité de la réforme du régime de base, dont la mise en œuvre, à partir de 2012, a permis aux deux piliers de la sécurité sociale ivoirienne, la CNPS et la CGRAE, de dégager d'importants excédents. L'équipe FINACTU a participé à la conception institutionnelle et technique des nouveaux régimes, puis, depuis 2018, assiste la CGRAE dans la préparation de leur mise en œuvre.

Comme le précise Denis CHEMILLIER-GENDREAU, Président-Fondateur du Groupe FINACTU, **« Ce projet est porté avec constance et énergie par M. Abdrahamane BERTE, Directeur Général de la CGRAE, depuis des années, et le Gouvernement ivoirien est ainsi l'un des tous premiers à se lancer dans l'aventure des fonds de pension, c'est-à-dire de la retraite par capitalisation. Au-delà des fonctionnaires ivoiriens, les grands bénéficiaires de cette audacieuse réforme sont l'économie ivoirienne, la bourse (BRVM), le secteur financier et in fine l'économie réelle du**

pays. La concrétisation de ce projet démontre la capacité de FINACTU à accompagner ses clients de bout en bout, avec constance et fidélité, depuis les phases amont d'études et conception des nouveaux régimes, jusqu'à la mise en œuvre opérationnelle des solutions techniques permettant leur fonctionnement. »

Pour plus d'information, vous pouvez :

- consulter le site web : www.finactu.com ;
- contacter Denis CHEMILLIER-GENDREAU, Président, par email : dcg@finactu.com ;
- contacter Géraldine MERMOUX, Directrice Générale Associée, par email : gmermoux@finactu.com ;

.